



<http://www.lafouleeimperiale-fontainebleau.fr/>

REGLEMENT DIMANCHE 2 AVRIL 2017

La « Foulée Impériale » 2017 est organisée conjointement par la « Ville de FONTAINEBLEAU » ainsi que le club « PAYS de FONTAINEBLEAU-ATHLE SUD 77 ».

Cette organisation bénéficie du concours :

- du Conseil Général de Seine et Marne et du Château de Fontainebleau,
- de la Fédération Française, de la Ligue d'Ile de France, du Comité de Seine et Marne d'Athlétisme et de sa Commission des Courses Hors Stades,
- de partenaires économiques,
- de 150 personnes, bénévoles des associations de la ville, agents de la ville et des polices municipale et nationale.

CETTE EPREUVE SERA L'OCCASION D'ANIMATIONS DANS LE CENTRE VILLE.

1. LES COURSES

Quatre courses sont organisées : voir plus bas.

HORAIREs: jeunes : 14h00 (F) 14h10 (G) (1,1km) et 14h20 (F&G-3,3km).

15h00 : 10 km - 16h00 : semi-marathon

Le semi-marathon et le 10 km

- sont labellisés « régional » par la Fédération Française d'Athlétisme et sont qualificatifs pour les championnats de France de semi-marathon et de 10 km,
- sont inscrits aux calendriers officiels du Comité de Seine et Marne, de la Ligue d'Ile de France d'Athlétisme et de la Fédération Française d'Athlétisme.
- Le 10 km compte pour le Challenge des courses hors stade du Comité de Seine et Marne d'Athlétisme.

2. INSCRIPTIONS,

Toute personne qui remplit une fiche d'inscription est réputée avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE MÊME EN LIGNE MAIS LE DOSSARD RESTE ATTRIBUE

Le nombre de dossards attribué est limité à 1500 pour le 10 kms, 900 pour le semi-marathon, à 500 au total pour les enfants.

Les courses sont ouvertes aux coureurs licenciés ou non, femmes et hommes.

Les concurrents handisports sont également accueillis (prendre contact lors de l'inscription).

LES INSCRIPTIONS PEUVENT ETRE (dans la limite des dossards disponibles)_

- soit faites **EN LIGNE** par internet avant le mercredi 30 mars minuit sur les sites : <http://www.lafouleeimperiale-fontainebleau.fr/> ou www.sport-up.fr,

La licence ou le certificat médical devra être **OBLIGATOIREMENT** SCANNE(E) ET MIS(E) EN PIECE JOINT(E) OU ENVOYE(E) PAR MAIL OU COURRIER POUR VALIDER LE DOSSIER.

- soit envoyées **PAR COURRIER** à: **Foulée Impériale de Fontainebleau Hôtel Napoléon 9 rue Grande 77300 FONTAINEBLEAU avant le lundi 28 mars (cachet de la poste)** (accompagnées du montant de l'inscription et de la photocopie du certificat médical - voir modèle plus loin)
- soit **SUR PLACE** au THEATRE 9, Rue Denecourt le samedi de 14 h à 19 h et de 10 h à 12 h 00 le jour de la course
Les bulletins peuvent être téléchargés sur le site internet ou demandés par courrier (adresses en bas de page),

Toute personne peut participer à une course si elle a :

- 1 : rempli un **formulaire d'inscription**, signé par l'intéressé (avec autorisation d'un parent ou tuteur pour les mineurs)
- 2 : payé les **droits d'inscription**, (ci-dessous)

Heure	Course	Année naissance	Tarif avant le 15 mars (ou	Par groupe de	Après le 15 mars
-------	--------	-----------------	----------------------------	---------------	------------------

Inscriptions à envoyer à Foulée Impériale de Fontainebleau 9 rue Grande 77300 FONTAINEBLEAU

Contact : contact@lafouleeimperiale-fontainebleau.fr - Site : <http://www.lafouleeimperiale-fontainebleau.fr/>

			28 : cachet de la poste)	10 (2)	ou sur place
14 h 00 (F) et 14 h 10 (G)	1 km	2006 à 2010	Gratuit	Gratuit	5 €
14 h 20 (F & G)	3 km	2002 à 2005	Gratuit	Gratuit	5 €
15 h 30	10 km	2001 et avant	12 € (1)	10 € (1)	17 € (1)
16 h 00	Semi-marathon	1999 et avant	17 € (1)	14 € (1)	22 € (1)

(1) dont 1 € pour don à des associations caritatives

(2) Bulletins de groupes minimum 10 (même club ou entreprise) : à télécharger sur site internet ou à demander par mail ou courrier.

3. présenté

- soit une **licence de la FFA** (Athlé Compétition, Athlé Santé Loisirs option Running ou d'un Pass Running), (précisez le N°)
- soit une **licence FF Triathlon, FF C Orientation et Pentathlon Moderne**, (joindre la copie)
- soit une **licence FSCF, FSGT, UFOLEP licence UNSS ou UGSEL** mentionnant « **la non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition** », (joindre la copie)
- soit un **certificat médical de moins d'un an** (ou sa copie certifiée par l'intéressé(e)) et faisant apparaître la « **non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition** » (le certificat sera conservé par l'organisateur) ;

Les coureurs étrangers devront par ailleurs présenter une pièce d'identité accompagnée d'une carte de séjour ou de résident sur le territoire européen à jour à la date de l'épreuve.

MODELE CERTIFICAT MEDICAL A PRESENTER :

Je soussigné :(nom, prénom et adresse du médecin)

Certifie avoir examiné

Monsieur, Madame, ou Mademoiselle Nom, prénom

Né(e) le JJ/MM/AAAA

Et avoir constaté l'absence (ou que l'intéressé ne présente pas) de contre indication à la pratique la course à pied (ou de l'athlétisme) en compétition.

Date (moins d'un an), signature et CACHET du Médecin

3. DOSSARDS

- Une « puce » attribuée à chaque coureur permettra une extraction rapide des résultats. Elle est fixée sur le dossard qui peut être conservé par le participant à l'issue de son épreuve. .

LE DOSSARD est obligatoire et DEVRA :

- ETRE APPOSE SUR LA POITRINE BIEN A PLAT,
- ETRE NI PLIE NI FROISSE, ET EPINGLE AUX 4 COINS,
- LAISSER APPARAITRE L'ESPACE PUBLICITAIRE DES PARTENAIRES,

4. RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards **pourront être retirés uniquement** le samedi de 14 h à 19 h ou le jour de l'épreuve de 10h à ½ heure avant le départ au théâtre de Fontainebleau, 9, Rue Denecourt à 300 m de l'arrivée & 600 m du départ. Il sera possible de vérifier son inscription sur le site internet de la course.

5. DROIT A L'IMAGE et DRONE

Le fait de remplir une fiche d'inscription autorise les organisateurs à utiliser pour leurs besoins de communication et de promotion les images des concurrents (photos, films ...) sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Les concurrents acceptent le survol d'un DRONE qui filmera la course dans le respect des règles de sécurité.

6. CAS DE FORCE MAJEURE

En cas d'annulation, les concurrents ne pourront prétendre à aucun remboursement ou indemnisation.

7. PARCOURS

Le parcours est mesuré par des officiels de la FFA selon les règles IAAF. Il présente une alternance d'itinéraires urbains et boisés, sur sol stable, bitumé ou en stabilisé.

l'itinéraire du parcours est sans difficulté majeure / Pour les courses enfants, les 2 courses comportent 2 boucles en centre ville, le 10 kms comporte 2 boucles, le semi marathon comporte 3 boucles ! Visuel indiquant chaque km.

8. SECURITE

Inscriptions à envoyer à Foulée Impériale de Fontainebleau 9 rue Grande 77300 FONTAINEBLEAU
Contact : contact@lafouleeimperiale-fontainebleau.fr - Site : <http://www.lafouleeimperiale-fontainebleau.fr/>

Le parcours est totalement étanche à toute circulation. Il est cependant conseillé la plus grande vigilance en zone urbaine ouverte aux piétons. La sécurité est assurée par des baliseurs mis en place par le club, par les agents des polices municipale (Fontainebleau) et nationale et par des accompagnateurs en VTT.

L'accompagnement en bicyclette, VTT, roller ou tout autre moyen mécanisé ou motorisé est formellement interdit sur l'ensemble du parcours sous peine de disqualification. De même le port d'un casque audio est interdit (abstraction des bruits de l'environnement).

9. ASSURANCES

La compétition et l'organisation sont couvertes par une police responsabilité civile prise par l'organisateur et par l'assurance de la FF Athlétisme. Les licenciés bénéficient de la couverture de la licence fédérale. Les non licenciés doivent prendre leurs dispositions pour leur **couverture personnelle de responsabilité civile**.

10. POSTES DE SECOURS

Deux postes de secours avec des moyens mobiles seront disposés au point de ravitaillement et à l'arrivée. Un médecin (mobile) sera également présent à l'arrivée.

11. RAVITAILLEMENTS (2 fois par tour)

Seuls les postes de ravitaillement et d'éponge de l'organisation sont autorisés sous peine de disqualification. Une éponge est à la disposition des concurrents des 10 km et du semi marathon lors du retrait du dossard.

12. SERVICE de kinésithérapeutes à l'arrivée

Une équipe de 6 kinésithérapeutes assurera gratuitement un massage court de récupération après l'arrivée sur le 10 kms et le semi marathon.

12. ACCES ET STATIONNEMENT

ACCES transports en commun

La gare de Fontainebleau -Avon est bien desservie à partir de la Gare de Paris-Lyon (pass navigo). Deux lignes de bus desservent à proximité du départ (voir renseignements sur les sites internet de la ville : ATTENTION itinéraires modifiés le jour de la course).

ACCES en voiture ou bus : NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES

- prendre connaissance des accès aux entrées de la ville et à partir du carrefour de l'Obélisque (sur le site internet).
 - suivre les panneaux indicateurs de circulation et de parkings : parking du stade 1 km à pied de l'arrivée et du départ (fléchage en place).
 - plusieurs parkings seront fléchés mais ne seront pas surveillés.
 - 3 parking INTERPARKING (payant) sont disponibles en centre ville à proximité du départ : Parking de surface du Château (en face du Château), Parking souterrain place Napoléon, parking souterrain de la place de la République
 - ne pas stationner de manière sauvage, toute infraction au stationnement pourra être verbalisée et le véhicule déposé en fourrière. Le stationnement en centre ville est très limité et les cars ne pourront y accéder.
- Il est donc conseillé de prendre ses dispositions pour arriver avec un délai suffisant pour stationner son véhicule et rejoindre sa course.

12. CLASSEMENTS et RESULTATS

Le chronométrage sera validé par des officiels de la FFA :

RESULTATS

Les résultats seront affichés à l'arrivée et seront également consultables le soir même sur les sites de TOP CHRONO (société prestataire du chronométrage) et de la course. Les réclamations doivent être déposées dans les 30 minutes suivant l'affichage.

- **Course 10 km** : temps maximum de classement officiel : 1 h 30 (sortie du parcours à 16h30)
- **Course 21,100 km** : temps maximum de classement officiel : 2 h 30 (sortie du parcours à 18h30)

CLASSEMENTS:

Un classement sera organisé dans les catégories suivantes :

CATEGORIES saison 2014 - Hommes et Femmes	
EVEIL ATHLETIQUE (1 km)	2008 -2010
POUSSINS (1 km)	2006 - 2007
BENJAMINS (3 km)	2004 - 2005
MINIMES (3 km)	2002 - 2003
CADETS (10 km seulement)	2000- 2001
JUNIORS (10 km et semi)	1998 - 1999
ESPOIRS (10 km et semi)	1994 - 1997

SENIORS (10 km et semi)	1978- 1994
VETERANS 1 (10 km et semi)	1966 - 1977
VETERANS 2 (10 km et semi)	1956 - 1965
VETERANS 3 (10 km et semi)	1946 - 1955
VETERANS 4 (10 km et semi)	1936 - 1947
VETERANS 5 (10 km et semi)	1935 et avant

13. RECOMPENSES

Aucune prime n'est prévue. Chacune des épreuves sera dotée des récompenses suivantes remises à partir de 16h30 ou aussitôt les classements établis:

- **Course 1 km et 3 km**: une médaille sera distribuée à chacun des arrivants (plus une médaille aux 3 premiers par catégorie)
- **Course 10 km et 21,100 km** : **TEE SHIRT ou souvenir équivalent à chaque arrivant** sur présentation du dossard

Dans chacune des catégories suivantes, une coupe sera attribuée au premier et une médaille aux 2 suivants:

- Scratch Femmes * - Scratch Hommes**
- Seniors Féminines - Seniors Hommes
- Espoirs Féminines - Espoirs Hommes
- Juniores Féminines - Juniors Hommes
- Cadettes Féminines - Cadets Hommes

Dans chacune des catégories suivantes une médaille au premier uniquement :

- Vétérans 5 Féminines - Vétérans 5 Hommes
- Vétérans 4 Féminines - Vétérans 4 Hommes
- Vétérans 3 Féminines - Vétérans 3 Hommes
- Vétérans 2 Féminines - Vétérans 2 Hommes
- Vétérans 1 Féminines - Vétérans 1 Hommes

Challenge inter écoles au plus grand nombre de participants sur les courses enfants

Challenge groupes constitués sur le plus grand nombre de participants sur 10 kms et 21,1 kms

Pour le 10 kms : challenge Jacques BES

Pour le semi marathon : challenge Guy MARET

Pour le semi et le 10 km: challenge Philippe MAHUT au premier(e) habitant la communauté de Communes du Pays de Fontainebleau.

14. LOTS

Des lots de valeur seront attribués aux 5 premiers hommes et aux 5 premières femmes des 10kms et du semi marathon (classement au scratch) et seront remis dès l'arrivée.

Des lots seront tirés au sort au fur et à mesure des arrivées et remis aussitôt. En cas d'absence du gagnant, un nouveau tirage au sort sera effectué jusqu'à ce qu'un gagnant soit effectivement présent.

14. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Une partie des courses se déroulera pour la première fois, avec l'accord de la direction du Musée National, autour du Grand Parterre sur l'emprise du domaine du Château de Fontainebleau

L'organisateur a signé une « CHARTE DE L'ÉVÉNEMENT DURABLE » et s'est engagé

Chaque coureur doit également s'engager à respecter le site classé pour préserver la pérennité des autorisations exceptionnelles accordées pour le déroulement des courses

- à respecter les points suivants :

- mettre des containers et poubelles de tri sélectif la disposition des coureurs et organisateurs au départ, à l'arrivée et aux points de ravitaillement pour y déposer tous débris y compris les produits de ravitaillement.
- utiliser des produits pour la communication et les matériels recyclables ou recyclés, chaque fois que cela est possible.
- éviter les surplus d'emballage ou jetables autant possible.
- limiter les déplacements motorisés au strict minimum.
- préférer les produits de saison et issus du commerce équitable.
- **Inciter les concurrents, en acceptant le présent règlement, à respecter cette charte à ce que les concurrents respectent les points suivants en acceptant le présent règlement :**
 - respecter les clauses de la Charte ci-dessus,
 - trier leurs déchets et les déposer dans les bonnes poubelles mises à ma disposition,
 - respecter et laisser les lieux publics propres,
 - nettoyer mon équipement sans excès d'eau et j'utiliser des produits respectueux de l'environnement,
 - chaque fois que possible, choisir de faire du covoiturage, de venir à vélo ou à pied,
 - respecter l'organisation, les sentiers, les parcours et les zones définies,